



La Chronique du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Janv. 2009

N°5

ISSN : 1952-949X

SAGE Haut-Doubs • Haute-Loue



Contact : Monsieur le Président,
Commission Locale de l'Eau du SAGE

MNEP - EPTB Saône et Doubs
36 rue Saint-Laurent
25290 ORNANS

Tel : 03 81 57 17 09
Fax : 03 81 57 19 81
benedicte.cordier@eptb-saone-doubs.fr



Le mot du Président

La nouvelle Commission Locale de l'Eau (CLE) intégrant les modifications intervenues suite aux échéances électorales dont l'arrêté préfectoral de composition date du 28 Novembre 2008 a tenu sa première réunion le 16 Décembre 2008 à PONTARLIER en présence de Monsieur le Sous-Préfet.

Lors de cette réunion, les différentes instances ont été renouvelées et je remercie les membres de la CLE de me renouveler leur confiance pour continuer le travail engagé sur le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

Cette année sera marquée par la poursuite de la révision du document du SAGE nous conduisant à préciser notre vision de la gestion de l'eau sur le territoire du SAGE pour les années à venir en intégrant les éléments du programme de mesures du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux qui s'applique à l'échelle du bassin Rhône Méditerranée. Ce travail de concertation s'élaborera avec l'ensemble des membres de la Commission Locale de l'Eau. Le contenu du règlement du SAGE sera aussi l'objet d'un travail particulier au sein de la CLE.

Cette chronique vous présente quelques projets en cours sur notre territoire et notamment la réserve naturelle de Valbois.

Je vous souhaite bonne lecture à tous et mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2009.

Le Président de la Commission Locale de l'Eau,
Christian BOUDAY
Vice-Président du Conseil Général du Doubs

Bilan d'étape 2004-2007 du Contrat de Rivière Loue Avis du comité de Bassin Rhône Méditerranée

La démarche contrat de rivière, initiée en 1999 sur le bassin de la Loue est désormais dans sa phase opérationnelle (2004 à 2011). Arrivé à mi-parcours, le syndicat mixte de la Loue a réalisé un bilan d'étape 2004-2007, qui a été examiné par le comité de bassin Rhône Méditerranée, le 26 juin 2008. Cette assemblée encourage les maîtres d'ouvrages, au regard de l'avancement des actions et de la cohérence avec le programme de mesures de la Directive Cadre européenne sur l'Eau, à mettre en œuvre des projets d'amélioration physique des cours d'eau (notamment la Basse Loue, dans le Jura) et le programme agricole. En terme de gestion, le comité de bassin demande qu'une évaluation fine

(qualitative et quantitative) du gain environnemental soit également effectuée à la fin du contrat.

Au 1er janvier 2008, 49 % des fiches-actions du contrat sont engagées et 6% sont terminées.

Une plaquette d'information sur le bilan 2004-2007 est disponible auprès du syndicat mixte de la Loue, ou téléchargeable sur le site Internet www.contratriviereloue.org

Les associations de pêche du Haut-Doubs se concertent pour sensibiliser sur les problèmes des rivières

Depuis 2003, à l'initiative de «La truite du Trésor et du Saugeais» les AAPPMA (associations agréées pour la protection de la pêche et des milieux aquatiques) du

Haut-Doubs ont souhaité engager des actions afin de lutter contre la pollution des cours d'eau. En 2005, une demande est faite au CPIE (centre permanent et d'initiatives) du Haut-Doubs pour que cette démarche s'inscrive dans le cadre d'une action de communication afin de faire prendre conscience aux pouvoirs publics, aux acteurs économiques et à la population des problèmes existants sur nos rivières. La CLE participe à l'élaboration de ce projet porté par le CPIE du Haut-Doubs et financé par l'Agence de l'eau, le Conseil Général du Doubs, la fédération de pêche du Doubs, les associations de pêche locales et le CPIE du Haut-Doubs.

Une campagne de sensibilisation sera ainsi engagée dès 2009 au sein de chaque communauté de communes du Haut-Doubs. De plus, 35 interventions auprès de 12 classes seront organisés. Un module d'exposition «itinérant» sera construit et des sorties seront planifiées avec les pêcheurs.



La Tourbières de Frasne : Le Forbonnet

La réserve naturelle régionale des tourbières de Frasne est gérée depuis 2003 par la communauté de communes du plateau de Frasne et du val du Drugeon (CFD), en partenariat avec le Conseil Régional de Franche-Comté. Un bas-marais, exutoire de la tourbière vivante du « complexe du Forbonnet », a subi l'effet d'un fossé de drainage creusé en 1972. Ce drain se jette dans un ruisseau ayant lui-même subi un curage important. Afin de restaurer le fonctionnement hydrique de la tourbière vivante et de permettre un repeuplement aquatique caractéristique des bas marais, la CFD a comblé le drain. La CFD souhaite poursuivre la réhabilitation hydraulique du bas-marais en permettant une remontée du niveau d'eau par la restauration du ruisseau. Cette restauration consiste à reméandrer 145 m de cours d'eau. Elle permettra l'installation de la faune aquatique et ces modifications hydriques du bas-marais favoriseront également le développement des espèces floristiques menacées, caractéristiques de bas-marais et participeront à la diminution du drainage de la tourbière. Conformément à la réglementation, ces travaux sont soumis à autorisation après enquête publique. La procédure réglementaire sera engagée prochainement et les travaux réalisés en début d'année.

La Communauté de communes du Larmont (CCL) engage une démarche de réhabilitation des décharges

En 2001, dans le cadre de la fermeture progressive des décharges communales, le Conseil Général et l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) ont réalisé l'inventaire et le diagnostic des décharges du département du Doubs.

La Communauté de communes du Larmont possède la compétence réhabilitation des décharges publiques. Afin d'assurer la fermeture définitive de ces sites, celle-ci a suivi les préconisations décrites dans ce diagnostic. Certains sites ont nécessité une étude préalable à toute intervention.

C'est le cas pour la décharge de La Cluse et Mijoux, dont l'étude a été réalisée en 2007, les travaux de réhabilitation se dérouleront, en 2009.

Concernant les sites sur les communes de Sainte Colombe et Les Verrières de Joux, les études sont en cours.

Compte tenu de l'ampleur et la nature des déchets déposés, une étude a été engagée pour le site de la décharge de Pontarlier. Le rapport final de cette étude réalisée en 2008 est en cours de rédaction.

Concernant les décharges de Chaffois et des Granges Narboz, seuls des travaux de nivellement et de végétalisation étaient préconisés; ils auront lieu avant la fin de l'année 2008.

Ces interventions bénéficient de subventions de la part du Conseil Général et de l'ADEME à hauteur de 70 % pour les études, et de 65 % pour les travaux.

28 «classes d'eau» sur le bassin de la Loue par la Maison Nationale de l'Eau et de la Pêche

Depuis la signature du contrat de rivière Loue, la Maison Nationale de l'Eau et de la Pêche réalise chaque année des animations scolaires sur le thème de l'eau et des milieux aquatiques, auprès des écoles volontaires sur le bassin de la Loue. Pour l'année scolaire 2007/2008, 28 classes ont participé à ce programme. Toutes les classes ont été invitées à se réunir le 17 et le 3 juin 2008 à Myon et Mouchard, pour clôturer la démarche.



LA RÉSERVE NATURELLE DE VALBOIS

La Réserve naturelle du ravin de Valbois est située dans la haute vallée de la Loue à 25 km au sud de Besançon. Ce ravin s'étend sur 3 kilomètres de long, entre 330 et 550 mètres d'altitude, sur les communes de Cléron et de Chassagne-Saint-Denis.

Dès les années 70, l'originalité des pelouses de corniche est mise en évidence : présence de plantes méditerranéo-montagnardes et très grande diversité d'insectes. Plus tard, un intérêt particulier est porté sur le ruisseau et la partie forestière non exploitée depuis 1910.

Entouré de falaises calcaires abruptes, le fond est constitué d'argiles imperméables et les versants d'éboulis de pente.

Ce vallon constitue un site privilégié pour la faune et la flore par la grande diversité des milieux qu'il présente : versants forestiers contrastés (expositions différentes), pelouses calcaires, fond de vallon frais et humide, ruisseau et cascade.



Ainsi, sur 335 hectares, ce site protégé accueille la majorité des milieux naturels de la haute et moyenne vallée de la Loue.

Des espèces nationalement reconnues

Les plantes de la Réserve Naturelle représente 1/3 de la flore du département et 13 sont protégées au niveau régional mais ce sont surtout les invertébrés qui ont contribué à la mise en réserve de ce site nationalement connu pour ses papillons (plus de 700 espèces de lépidoptères recensées). Plusieurs papillons, aujourd'hui rares en France, sont présents.

La diversité des habitats offrent aussi refuge à de nombreux reptiles et amphibiens rares à cette altitude dans le massif du Jura comme le Lézard vert. De nombreux mammifères de la région trouvent dans la Réserve naturelle abri et nourriture et 60 espèces d'oiseaux nicheurs ont été inventoriés.

Des études et des actions concrètes au service de la réserve

Des suivis réguliers permettent de dégager les principales orientations du plan de gestion comme le suivi des peuplements d'insectes, et de la qualité physico-chimique du ruisseau.

En collaboration avec l'association de pêche locale et la commune de Cléron, deux étangs ont été supprimés pour redonner au ruisseau sa vocation de première catégorie.

Un sentier de découverte pour les visiteurs

Un sentier de découverte de 4 kilomètres permet aux visiteurs de traverser et de découvrir les principaux milieux naturels de la Réserve naturelle. Le sentier de la pelouse offre un superbe panorama sur le ravin ; il permet également d'appréhender la diversité biologique des pelouses calcaires. Pour préserver cet espace riche et diversifié, le respect de quelques règles est bien naturel.

Vallée du Drugeon : la tourbière de Frasne, le Forbonnet

La réserve naturelle régionale des tourbières de Frasne est gérée depuis 2003 par la communauté de communes du plateau de Frasne et du val du Drugeon (CFD), en partenariat avec le Conseil Régional de Franche-Comté. Un bas-marais, exutoire de la tourbière vivante du « complexe du Forbonnet », a subi l'effet d'un fossé de drainage creusé en 1972. Ce drain se jette dans un ruisseau ayant lui-même subi un curage important. Afin de restaurer le fonctionnement hydrique de la tourbière vivante et de permettre un repeuplement aquatique caractéristique des bas marais, la CFD a comblé le drain. La CFD souhaite poursuivre la réhabilitation hydraulique du bas-marais en permettant une remontée du niveau d'eau par la restauration du ruisseau. Cette restauration consiste à reméandrer 145 m de cours d'eau. Elle permettra l'installation de la faune aquatique et ces modifications hydriques du bas-marais favoriseront également le développement des espèces floristiques menacées, caractéristiques de bas-marais et participeront à la diminution du drainage de la tourbière.

Conformément à la réglementation, ces travaux sont soumis à autorisation après enquête publique. La procédure réglementaire sera engagée prochainement et les travaux réalisés en début d'année.

La Communauté de communes du Larmont (CCL) engage une démarche de réhabilitation des décharges

En 2001, dans le cadre de la fermeture progressive des décharges communales, le Conseil Général et l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) ont réalisé l'inventaire et le diagnostic des décharges du département du Doubs. La Communauté de communes du Larmont possède la compétence réhabilitation des décharges publiques. Afin d'assurer la fermeture définitive de ces sites, celle-ci a suivi les préconisations décrites dans ce diagnostic. Certains sites ont nécessité une étude préalable à toute intervention. C'est le cas pour la décharge de La Cluse et Mijoux, dont l'étude a été réalisée en 2007, les travaux de réhabilitation se dérouleront, en 2009.

Concernant les sites sur les communes de Sainte Colombe et Les Verrières de Joux, les études sont en cours. Compte tenu de l'ampleur et la nature des déchets déposés, une étude a été engagée pour le site de la décharge de Pontarlier. Le rapport final de cette étude réalisée en 2008 est en cours de rédaction.

Concernant les décharges de Chaffois et des Granges Narboz, seuls des travaux de nivellement et de végétalisation étaient préconisés; ils auront lieu avant la fin de l'année 2008.

Ces interventions bénéficient de subventions de la part du Conseil Général et de l'ADEME à hauteur de 70 % pour les études, et de 65 % pour les travaux.

28 «classes d'eau» sur le bassin de la Loue par la Maison Nationale de l'Eau et de la Pêche

Depuis la signature du contrat de rivière Loue, la Maison Nationale de l'Eau et de la Pêche réalise chaque année des animations scolaires sur le thème de l'eau et des milieux aquatiques, auprès des écoles volontaires sur le bassin de la Loue. Pour l'année scolaire 2007/2008, 28 classes ont participé à ce programme. Toutes les classes ont été invitées à se réunir le 17 et le 3 juin 2008 à Myon et Mouchard, pour clôturer la démarche.



LA RÉSERVE NATURELLE DE VALBOIS

La Réserve naturelle du ravin de Valbois est située dans la haute vallée de la Loue à 25 km au sud de Besançon. Ce ravin s'étend sur 3 kilomètres de long, entre 330 et 550 mètres d'altitude, sur les communes de Cléron et de Chassagne-Saint-Denis.

Dès les années 70, l'originalité des pelouses de corniche est mise en évidence : présence de plantes méditerranéo-montagnardes et très grande diversité d'insectes. Plus tard, un intérêt particulier est porté sur le ruisseau et la partie forestière non exploitée depuis 1910.

Entouré de falaises calcaires abruptes, le fond est constitué d'argiles imperméables et les versants d'ébouils de pente.

Ce vallon constitue un site privilégié pour la faune et la flore par la grande diversité des milieux qu'il présente : versants forestiers contrastés (expositions différentes), pelouses calcaires, fond de vallon frais et humide, ruisseau et cascade.



Ainsi, sur 335 hectares, ce site protégé accueille la majorité des milieux naturels de la haute et moyenne vallée de la Loue.

Des espèces nationalement reconnues

Les plantes de la Réserve Naturelle représente 1/3 de la flore du département et 13 sont protégées au niveau régional mais ce sont surtout les invertébrés qui ont contribué à la mise en réserve de ce site nationalement connu pour ses papillons (plus de 700 espèces de lépidoptères recensées). Plusieurs papillons, aujourd'hui rares en France, sont présents.

La diversité des habitats offrent aussi refuge à de nombreux reptiles et amphibiens rares à cette altitude dans le massif du Jura comme le Lézard vert. De nombreux mammifères de la région trouvent dans la Réserve naturelle abri et nourriture et 60 espèces d'oiseaux nicheurs ont été inventoriés.

Des études et des actions concrètes au service de la réserve

Des suivis réguliers permettent de dégager les principales orientations du plan de gestion comme le suivi des peuplements d'insectes, et de la qualité physico-chimique du ruisseau.

En collaboration avec l'association de pêche locale et la commune de Cléron, deux étangs ont été supprimés pour redonner au ruisseau sa vocation de première catégorie.

Un sentier de découverte pour les visiteurs

Un sentier de découverte de 4 kilomètres permet aux visiteurs de traverser et de découvrir les principaux milieux naturels de la Réserve naturelle. Le sentier de la pelouse offre un superbe panorama sur le ravin ; il permet également d'appréhender la diversité biologique des pelouses calcaires.

Pour préserver cet espace riche et diversifié, le respect de quelques règles est bien naturel.